

CONSEIL SYNDICAL DU 08 AVRIL 2025

2025.010 : DEMANDE DE FINANCEMENT 2025 AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHONE POUR L'ANIMATION DE LA MISSION AGRICULTURE ET ALIMENTATION DU PAYS D'ARLES

24 Elus membres du conseil syndical				Suffrages exprimés
Titulaires Présents	Suppléants Présents	Procurations	Absents	
11	3	5	13	19

Présents

ACCM : Monsieur Jacques AUFRERE, Madame Claire de CAUSANS (suppléante), Monsieur Robert ISNARD (suppléant), Monsieur Lucien LIMOUSIN, Madame Laurie PONS, Monsieur Pierre RAVIOL, Madame Christiane SALLE (suppléante), Monsieur Robert ISNARD (suppléant) ;

CCVBA : Monsieur Hervé CHERUBINI ;

TPA : Madame Corinne CHABAUD, Monsieur Jean-Christophe DAUDET, Monsieur Michel GAVANON, Monsieur Michel PECOUT, Monsieur Pierre-Hubert MARTIN, Monsieur Jean-Marc MARTIN-TEISSERE ;

Absents excusés

ACCM : Madame Catherine BALGUERIE-RAULET, Monsieur Julien BESANCON, Monsieur Fabien BOUILLARD, Monsieur Patrick de CAROLIS, Madame Séverine DELLANEGRA, Madame Françoise FAVIER, Monsieur Jean-Michel JALABERT ;

CCVBA : Monsieur Jean MANGION, Madame Pascale LICARI, Madame Aline PELISSIER, Madame Anne PONIATOWSKI ;

TPA : Monsieur Yves PICARDA, Monsieur Serge PORTAL ;

Procurations : Madame Aline PELISSIER à Monsieur Hervé CHERUBINI, Monsieur Jean-Michel JALABERT à Monsieur Pierre RAVIOL, Madame Séverine DELLANEGRA à Madame Christiane SALLE, Monsieur Julien BESANCON à Monsieur Robert ISNARD, Madame Catherine BALGUERIE-RAULET à Monsieur Michel PECOUT.

Secrétaire de séance : Monsieur Hervé CHERUBINI

o_o_o_o_o_o_o_o_o_o_o_o_o_o

Rapporteur : Monsieur Lucien LIMOUSIN

Le Conseil Département des Bouches-du-Rhône contribue à la mise en œuvre des missions d'agriculture et d'alimentation du PETR du Pays d'Arles, en lui accordant un soutien financier à hauteur de 46 000,00 € pour renforcer les moyens dédiés à la mise en œuvre du plan d'action.

Il est proposé au conseil syndical d'autoriser le Président à solliciter une aide financière au Conseil Départemental 13 pour la mise en œuvre du plan d'action 2025 de la mission agriculture-alimentation du PETR validé par les élus de la commission concernée. Dans le cas où l'aide attribuée serait inférieure au montant sollicité, le complément de financement sera à la charge du budget du PETR.

Le montant demandé au titre de 2025 s'élève à 46.000,00 €.

DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES	
Charges de personnel (coordination et animation)	139 145,67 €	CD 13 (11%)	46 000,00 €
		AMP (4%)	16 807,17 €
Frais d'animation / communication/ déplacement	9.000,00 €	FEADER (22%)	89 638,24 €
		Autres (Mins de Marseille et Grand marché de Provence, commune St-Etienne du Grès) (6%)	25 000,00 €
Mise en œuvre du plan d'action 2025	257 802,15 €	Autofinancement (56%)	228 502,40 €
Total dépenses	405 947,82 €	Total recettes	405 947,82 €

Je vous propose mes chers collègues de bien vouloir :

- 1 - **VALIDER** de budget prévisionnel 2025 ci-dessus mentionné ;
- 2 - **SOLLICITER** une aide financière du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône pour soutenir la mission agriculture et alimentation du PETER du Pays d'Arles ;
- 3 - **PRENDRE** à la charge du budget du PETER du Pays d'Arles le complément de financement dans le cas où l'aide attribuée serait inférieure au montant sollicité ;
- 4 - **AUTORISER** le Président à signer tout acte afférent à cette demande ;
- 5 - **PRECISER** que les crédits sont portés en dépenses et recettes aux budgets 2025 de la structure.

La délibération soumise au vote est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le Président

